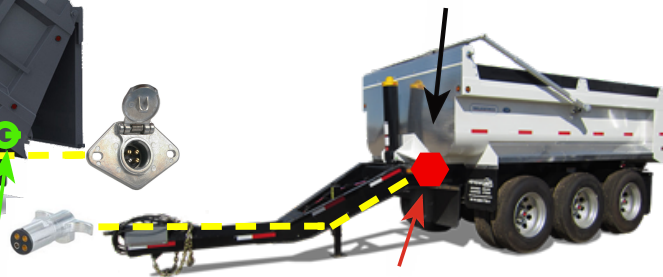
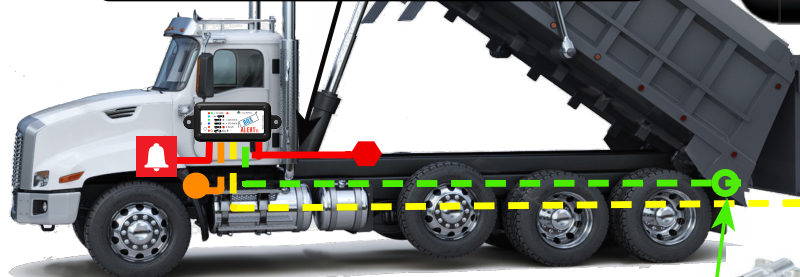




La solution pour tous les véhicules

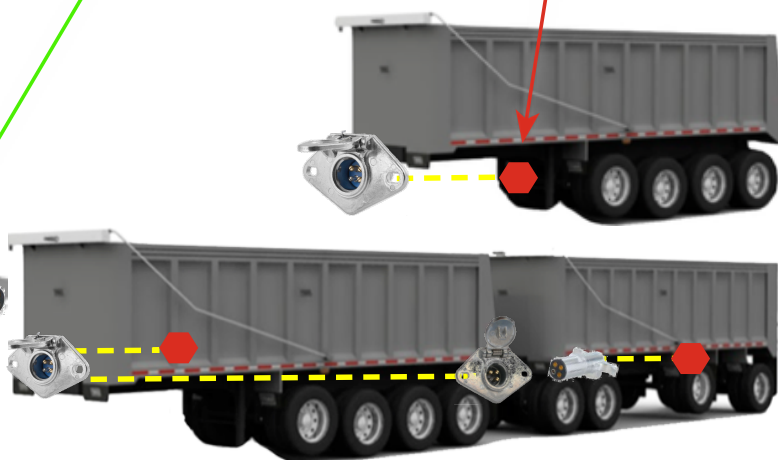
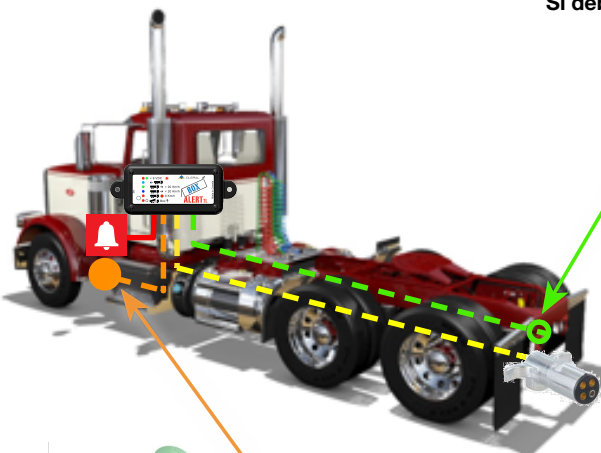
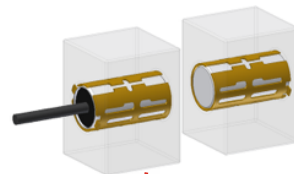
Dès l'ignition du véhicule, le dispositif en cabine donne l'alerte sur le témoin rouge et sonore si la benne est levée. L'avertisseur sonore s'éteint automatiquement après 5 secondes et demeure éteint jusqu'à ce que le véhicule atteigne 12 km/h. Au-dessus de 12km/h ; l'alarme sonore se déclenche à nouveau. Le dispositif déclenche l'alarme visuelle et sonore si le capteur de position sur la benne basculante est débranché ou défectueux. S'il y a perte de signal sur le capteur de vitesse, seul l'alarme sonore se fait entendre. **Respecte en tout point le décret 408-2019 du GQ.**

Installation en moins de 1h30.



 Témoin lumineux et alarme sonore indépendante intégrés deux en un pour montage facile sur un tableau de bord. Le témoin lumineux rouge à haute intensité est visible à 180 degré (fréquence de 60 fois minute). L'alarme sonore est ajustable jusqu'à 103 dB (fréquence de 120 fois minute).

Détection de la présence d'une semi-remorque ou remorque. Si débranché le dispositif se met en alarme.



Vitesse captée sur protocole J1939 ou OBD2, plus sécuritaire que mesure GPS.

Connectivité filaire robuste déjà utilisée par l'industrie (possibilité d'avoir communication sans-fil)



866 898-6262

distribution partout au Québec

En instance de brevet
CA 2992348